

La Roadmap CO₂ denuo

EN ROUTE VERS MOINS DE CO₂

En 2023, Denuo et ses membres ont analysé les émissions de toutes les activités de recyclage et de traitement des déchets en Belgique grâce à une étude CO₂. Maintenant, il est temps de se mettre au travail. Avec les entreprises de notre secteur, nous sommes déterminés à réduire les émissions de CO₂. Pour ce faire, nous avons élaboré une feuille de route contenant un certain nombre de mesures concrètes visant à réduire les émissions liées à la collecte, au tri, au recyclage et au traitement des déchets.

3 bonnes raisons pour vous engager

RESPECTEZ LES OBLIGATIONS !

Il existe désormais des réglementations auxquelles votre entreprise va devoir se conformer, comme la réduction de 47 % des émissions de notre secteur d'ici à 2030 (ESR) ou les règles européennes en matière de rapportage sur la durabilité (CSRD).

RESTEZ COMPÉTITIF !

Les obligations de certaines entreprises affectent indirectement toutes les entreprises. Vos clients et partenaires commerciaux vous demanderont et exigeront des informations relatives à la durabilité et aux enjeux climatiques.

RENFORCEZ VOTRE IMAGE CIRCULAIRE !

Le secteur du recyclage est essentiel pour l'économie circulaire. Anticipez les objectifs climatiques et renforcez ainsi votre image de leader circulaire.



Comment vous engager?

Notre voyage commun vers la réduction des émissions de CO₂ se déroule en 4 étapes simples, Denuo vous guide tout au long du processus.

SIGNEZ LA ROADMAP CO₂ DE DENUO

Votre engagement commence par la signature de la roadmap CO₂. De cette manière, vous pouvez bénéficier des informations d'accompagnement et des outils de soutien de la fédération. Enfin, cette signature induit immédiatement que vous suivrez les 3 étapes suivantes.

RÉALISEZ VOTRE BILAN CARBONE

Découvrez où se situent les principales émissions de vos activités (scope 1 et 2) en calculant votre empreinte carbone à l'aide de l'outil CO₂ de Denuo.

ENGAGEZ-VOUS CONCRÈTEMENT

Une fois vos émissions connues, vous pouvez commencer à travailler concrètement pour les réduire. Denuo propose deux volets d'actions :

- **Logistique** : qui vous permet de réduire vos émissions liées à la collecte ou au transport des déchets.
- **Traitement** : qui vous permet de réduire les émissions liées à vos activités de tri, de recyclage et de traitement.

RAPPORTEZ À DENUO

En partageant vos réalisations et/ou vos difficultés avec la fédération, nous pouvons apprendre les uns des autres et développer une vision cohérente de l'évolution des engagements dans le secteur du recyclage et de la gestion des déchets.

Intéressé.e par cette Roadmap CO₂? It's time to act !

Contactez Marine Ronquetti (marine.ronquetti@denuo.be), responsable de projet et de l'Aréna Climate & Circularity chez Denuo.

Vous trouverez plus d'informations sur denuo.be/fr/co2-roadmap ou via le code QR à côté.

